

BRIGADE DE

GENDARMERIE NATIONALE

NATURE DES FAITS

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF, suite apparition d'un (O.V.N.I)

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PERSONNE ENTENDUE :

S S

PROCES-VERBAL DE SYNTHESEDATE ET LIEU DE L'OBSERVATION :

23/08/1980 à 9 H 30

depuis le

à

L'an mil neuf cent quatre-vingt, le vingt trois août

Nous, M L Gendarme A.P.J à la Brigade de

Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Pièce N° 799/1

1°/ - EXPOSE DES FAITS -

Le 23 août 1980 à 9 heures 55 sommes avisés téléphoniquement à notre brigade par Madame S Veuve A, de ce qu'elle vient d'observer dans le ciel au dessus de la montagne de , l'évolution d'un engin qu'elle n'a pu identifier. Notre correspondante est visiblement intriguée et nous demande si d'autres correspondants ont confirmés ce qu'elle vient de nous relater. Madame S demeure à " " et la distance entre le lieu d'observation et d'évolution de l'engin est approximativement de deux kilomètres.

2°/ - CONSTATATIONS -

Aucune constatation visuelle de l'engin n'a été faite. Concernant les lieux, le point d'observation se trouve être le , où, tant sur les communes de , sont construites de nombreuses habitations individuelles ainsi que plusieurs H.L.M. Pour ce qui est de l'horizon que découvre Madame S depuis la fenêtre de sa cuisine, il se décompose ainsi : A gauche on voit la gorge de " " où coule la rivière et où s'ammorce le début du barrage d' . Plus à droite on voit le défilé du (R.N) et au dessus la montagne abrupte qui surplombe la ville de et particulièrement l'usine , maintenant désaffectée. Cette montagne en son sommet est boisée. Au centre on voit les hameaux de la commune de . Plus à droite on voit la crête de la montagne boisée. La vision plus rapprochée donne essentiellement sur la partie Nord de la ville de , ainsi que sur les pentes de , où tout comme du lieu d'observation, se trouvent de nombreuses habitations et des H.L.M.

.../...



L'engin a été vu sur la droite du défilé du _____, au dessus de la montagne très raide qui domine _____.

Mentionnons que la ligne de crête des montagnes se situe à une altitude approximative variant de 1.400 à 1.700 mètres, quant au point d'observation il est à l'altitude de 550 mètres à peu près.

Pour ce qui est des conditions atmosphériques, le temps était très beau, la luminosité excellente. Aucun nuage ou brume n'empêchait le ciel.

3°/ - ENQUÊTE -

La déposition de Madame S _____ a été prise 3/4 d'heure environ après l'apparition de l'O.V.N.I.

Madame S _____ nous explique, que se trouvant dans sa cuisine vers 9 heures 30, elle a vu un éclair se produire devant sa fenêtre. Ayant regardé à l'horizon elle a vu l'engin objet de la présente enquête. Tout d'abord elle a pensé à un hélicoptère, ce genre d'appareil évoluant souvent dans la région.

Cependant ce que voyait Madame S _____ ne ressemblait en rien à un hélicoptère. Madame S _____ a poursuivi son observation depuis sa chambre située au dessus de la cuisine. Elle a pris une paire de jumelles pour mieux voir.

Elle nous décrit l'objet non identifié, comme étant sphérique et ayant un diamètre de 80 centimètres environ, compte tenu du recul entre le point d'observation et l'objet. Celui-ci était brillant et ensuite rouge. Il évoluait en descendant vers l'horizon au dessus de la montagne de _____ qui surplombe _____.

A un certain moment l'objet s'est retourné, pour se mettre sur la "tranche" selon l'expression de notre interlocutrice. La couleur de l'objet est alors devenue rouge, puis il a disparu vers le Nord, soit vers _____ et _____.

Le temps d'observation a été de l'ordre de 7 à 8 minutes.

La déposition de Madame S _____ figure au dossier comme pièce N° 2.

Mentionnons que Madame S _____ était visiblement impressionnée par ce qu'elle venait de voir et surtout intriguée. Tout au long de sa déposition elle a laissé apparaître son souci de voir, par d'autres personnes, corroborer ses dires.

Au cours de notre enquête nous avons demandé à de nombreuses personnes de _____ et _____, si cette apparition insolite avait été remarquée. Aucun renseignement n'a été recueilli.

Un article a paru dans la presse (_____) du 24 août 1980, relatant les faits. Nous avons reçu à la suite de la parution de cet article plusieurs communications téléphoniques émanant de personnes demeurant hors de notre circonscription (_____) faisant état de phénomènes ~~XX~~ étranges observés par elles. Nous n'avons pu procéder à l'audition de ces personnes. Nous annexons la liste de ces correspondants à la présente procédure.

.../[[[.

Sur le plan local, l'article paru dans la presse n'a eu aucun écho.

A notre sens il est étonnant qu'aucune autre personne à n'ait fait la même observation que Madame S , compte tenu de l'heure des faits des bonnes conditions atmosphériques et du nombre important de personnes se trouvant dans le champ de vision où a évolué l'objet.

Nous sommes attentifs à tout fait nouveau ayant un certain rapprochement avec cette affaire. Eventuellement une nouvelle procédure serait établie si des renseignements étaient portés à notre connaissance.

4°/ - CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

- SIX EXPEDITIONS DESTINEES -

La première : A Monsieur le Préfet de la à

La deuxième : A Monsieur le Procureur de la République à

La Troisième : A Monsieur le Général, Commandant la Région Aérienne à

LA QUATRIÈME } A Monsieur le Ministre des Armées. Direction
LA CINQUIÈME } de la Gendarmerie et de la Justice Militaire
Bureau Emploi Renseignements - Section Opérations à

La sixième : Aux archives.

Fait et clos à

le 26/08/1980

Le Gendarme M

A.P.J

LISTE DES PERSONNES NOUS AYANT COMMUNIQUE DES RENSEIGNEMENTS

1°/ Monsieur et Madame D E demeurant à C , hameau de , ont vu un (O.V.N.I) durant une minute le vendredi 22/08/80 vers 22 heures. Il volait très bas au dessus du .

2°/ Madame M C demeurant à () a vu le vendredi 22/08/1980 à 21 heures 30, un O.V.N.I de forme ovale et couleur orange volant très bas. Temps d'observation : 5 minutes.

3°/ Madame F N demeurant à Rue a vu le 22/08/80 vers 23 heures au dessus du lac , un O.V.N.I de couleur orange et ce durant 5 minutes.

GENÈRE : MAJ
 N° PROCÈS-VERBAL : 799/1980

PROCEDURE PRELIMINAIRE

D'ENQUETE
 PROCÈS-VERBAL TEMOIN D'AUDITION DE
 AUTRE CAS

N° PIÈCE : 1 / N° FEUILLET : 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour VINGT ^{date et heure} trois ^{nous trouvant à (lieu)} août mil neuf cent quatre-vingt à dix heures, à

Nous - soussigné(s) M L Gendarme A.P.J à la Brigade de ()

Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapporterons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM : S PRÉNOM : S (CUTIN, FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'UN POUCE)
 SEXE : M DATE ET LIEU DE NAISSANCE : à () COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS : () NATIONALITÉ (SI ÉTRANGÈRE) : ()
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, N°), COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TEL. (PROPRIÉTAIRE) : Comptable usine de , demeurant à () "

Qui nous déclare : " " Ce matin vers 9 heures 30 me trouvant dans ma cuisine dont la fenêtre donne sur la montagne de , j'ai vu soudain un éclair à travers la fenêtre. Le soleil ne donnait pas sur celle-ci, orientée au nord. J'ai regardé en direction de , d'ailleurs le seul horizon visible de la fenêtre, et j'ai vu un engin dans le ciel au dessus de , soit au dessus de l'usine U.K. -----
 --- J'ai pensé à un hélicoptère, mais ayant examiné mieux, j'ai réalisé qu'il ne s'agissait pas de ce genre d'appareil. -----
 --- Ce que je voyais avait une forme sphérique, pas très grande, d'un diamètre de 80 centimètres environ, selon le recul que j'avais. Cet engin était très brillant et il évoluait en descendant vers le sommet de la montagne boisée.
 --- Il descendait, je le voyais alors comme un cercle rond. -----
 --- Très intriguée, je me suis portée à l'étage au dessus et, par la fenêtre de la chambre ayant le même horizon, j'ai regardé à la jumelle la "chose" aperçue depuis la fenêtre de la cuisine. J'ai remarqué toujours le même engin, lequel à l'approche de la ligne d'horizon (forêt et ciel), a basculé pour se mettre sur la tranche. Il émettait alors une lumière rouge. Il se trouvait alors sur la gauche du village de dans le versant qui domine . --
 --- L'engin a oscillé dans le ciel près des sapins, puis il a disparu à l'horizon derrière la crête en direction du nord, vers . -----
 --- Je pense que mon temps d'observation a été de 7 à 8 minutes. Je me suis renseignée téléphoniquement auprès d'une parente qui demeure à sur le haut de , afin de savoir si l'engin avait été vu. Il m'a été répondu par la négative. Je vous ai ensuite téléphoné. "

Le 23 août 1980 à 11 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)